

Hauts-de-France, Nord
Villeneuve-d'Ascq
Quartier Flers-Bourg, Flers-Neuf
3 à 13 allée des Fleurs, 1 à 7 chemin des Flamands, 1 à 45 rue de Florence, 106 à 112 rue Alexandre-Detroy

Ilot 2 (Flers-Neuf)

Références du dossier

Numéro de dossier : IA59005305
Date de l'enquête initiale : 2017
Date(s) de rédaction : 2017
Cadre de l'étude : enquête thématique régionale Patrimoine de Villeneuve-d'Ascq, ville nouvelle
Degré d'étude : recensé

Désignation

Dénomination : grand ensemble
Appellation : Ilot 2
Parties constituantes non étudiées : immeuble, maison

Compléments de localisation

Milieu d'implantation : en ville
Références cadastrales : 2017, NC, 257 à 262

Historique

L'îlot 2 fait partie de la seconde série d'îlots programmés à la reprise de l'aménagement de Flers-Neuf suite à la convention tripartite et dans le cadre de la charte d'aménagement concerté de 1978. Tout comme l'îlot 9 [IA59005310] avec lequel il est mis en promotion en 1979, il est conçu par le promoteur Logis Métropole, associé à l'architecte Philippe Legros, de l'agence GKG, également coordonnateur du quartier.

Le programme est mixte et comprend 93 logements en immeubles collectifs, complétés par 7 maisons identiques à celles de l'îlot 9. Les 100 logements prévus sont en PLA (prêt locatif social aidé).

La livraison a lieu en 1981.

Période(s) principale(s) : 4e quart 20e siècle

Dates : 1981 (daté par source)

Auteur(s) de l'oeuvre : Philippe Legros

Personne(s) liée(s) à l'histoire de l'oeuvre : ÉPALE (commanditaire, attribution par source), Logis Métropole (SA) (promoteur, attribution par source)

Description

Installé sur un terrain d'un hectare, l'îlot 2 constitue l'interface entre entre Flers-neuf et le tissu ancien de Flers. Il est situé entre les jardins familiaux de l'îlot 1 au nord, la plaine de jeux qui constitue le centre de Flers-Neuf au sud, l'îlot 9 à l'ouest et la rue Alexandre-Detroy à l'est. Tardif (1979-1981), il témoigne de l'évolution que connaît l'aménagement de la ville nouvelle vers la création d'un tissu urbain de type classique - basé sur la rue - et le recours à une architecture d'inspiration traditionnelle et régionale.

L'accès automobile est assuré par le côté est de l'îlot, grâce à deux impasses connectées au maillage préexistant ; elles desservent les garages et un parking hissé sur terrasse puis deviennent des chemins piétonniers. Le côté ouest de l'îlot en revanche est exclusivement réservé aux circulations piétonnes : constituant le pendant symétrique de l'îlot 9, l'îlot 2 est installé en bordure de l'axe piétonnier principal du secteur, le Chemin de la Flânerie, et est traversé par sa perpendiculaire, le Chemin des Flamands. Ces axes, constitutifs des espaces publics du secteurs, portent la structure de l'îlot : ils constituent des rues piétonnes, rectilignes et bordées d'habitations.

L'habitat est organisé en deux groupes qui, cernés par les voies routières ou piétonnes, forment comme deux îlots urbains traditionnels. Au nord deux longues bandes parallèles d'immeubles longent l'allée des Fleurs et le Chemin des Flamands. Au sud de hauts immeubles à pignons partagent un îlot incomplet avec les maisons, alignées sur les rues Alexandre-Detroy et de Florence. La densité atteint 100 logements à l'hectare.

Au niveau de la place Flamande, qui établit la jonction avec le tissu ancien, les immeubles prennent de la hauteur et présentent leurs pignons, évoquant les hautes maisons flamandes. Dans l'ensemble l'architecture des immeubles comme des maisons puise dans le répertoire des formes traditionnelles et post-moderne : brique et ardoise, toits à deux pans, pignons et cheminées...

Éléments descriptifs

Matériau(x) du gros-oeuvre, mise en oeuvre et revêtement : brique ; béton

Matériau(x) de couverture : tuile

Étage(s) ou vaisseau(x) : 3 étages carrés, 2 étages de comble

Type(s) de couverture : terrasse ; toit à deux pans

Typologies et état de conservation

Typologies : opération enclavée ; habitat collectif ; habitat individuel ; îlot de type moderne

Statut, intérêt et protection

Statut de la propriété : propriété privée

Références documentaires

Documents d'archive

- AC Villeneuve-d'Ascq. Fonds ÉPALE ; 2 EP 34. **Tableau de bord 1981**. ÉPALE, [1981].
- AC Villeneuve d'Ascq. Série W : 103 W 19. **L'extension ouest du quartier de Flers-Bourg : Tableau de bord 1979**, ÉPALE.

Illustrations



La place Flamande établit la jonction avec le tissu ancien. Les immeubles au parement de brique évoquent de hautes maisons flamandes à pignon sur rue.

Phot. Pierre Thibaut
IVR32_20195900229NUCA



À l'intersection entre la place Flamande et la rue Alexandre Detroy, les immeubles de l'îlot 2 s'inscrivent en continuité avec les maisons plus anciennes.

Phot. Pierre Thibaut
IVR32_20185901249NUCA



Le Chemin de la Flânerie, desservant la quasi totalité des îlots du secteur, vient longer les immeubles à l'ouest.

Phot. Pierre Thibaut
IVR32_20185901245NUCA



Depuis le Chemin de la Flânerie, un passage sous immeuble conduit dans l'allée des Fleurs, qui lui est perpendiculaire.

Phot. Pierre Thibaut
IVR32_20185901246NUCA



L'allée des Fleurs constitue une rue piétonne intérieure, bordée d'immeubles (ici vue vers l'est). Passés les parkings elle devient circulante et débouche sur la place Flamande.

Phot. Pierre Thibaut
IVR32_20185901247NUCA



La place Flamande débouche sur le Chemin des Flamands, à droite. À gauche un passage permet de gagner le cœur de l'îlot sud-est, regroupant une partie des immeubles et les maisons.

Phot. Pierre Thibaut
IVR32_20185901274NUCA



À l'intérieur de l'îlot sud-est, certains garages sont accolés aux immeubles dont ils contribuent, avec les balcons, à animer la façade.

Phot. Pierre Thibaut
IVR32_20185901237NUCA



Les maisons de l'îlot sud-est sont alignées de façon traditionnelle sur la rue de Florence.

Phot. Pierre Thibaut
IVR32_20185901250NUCA

Dossiers liés

Dossiers de synthèse :

Les îlots d'habitation de la ville nouvelle de Villeneuve d'Ascq (IA59005554)

Oeuvre(s) contenue(s) :

Oeuvre(s) en rapport :

Flers-Neuf (IA59005302) Nord-Pas-de-Calais, Nord, Villeneuve-d'Ascq, Flers-Bourg,

Auteur(s) du dossier : Leslie Dupuis

Copyright(s) : (c) Région Hauts-de-France - Inventaire général



La place Flamande établit la jonction avec le tissu ancien. Les immeubles au parement de brique évoquent de hautes maisons flamandes à pignon sur rue.

IVR32_20195900229NUCA

Auteur de l'illustration : Pierre Thibaut

Date de prise de vue : 2019

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



À l'intersection entre la place Flamande et la rue Alexandre Detroy, les immeubles de l'îlot 2 s'inscrivent en continuité avec les maisons plus anciennes.

IVR32_20185901249NUCA

Auteur de l'illustration : Pierre Thibaut

Date de prise de vue : 2018

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Le Chemin de la Flânerie, desservant la quasi totalité des îlots du secteur, vient longer les immeubles à l'ouest.

IVR32_20185901245NUCA

Auteur de l'illustration : Pierre Thibaut

Date de prise de vue : 2018

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Depuis le Chemin de la Flânerie, un passage sous immeuble conduit dans l'allée des Fleurs, qui lui est perpendiculaire.

IVR32_20185901246NUCA

Auteur de l'illustration : Pierre Thibaut

Date de prise de vue : 2018

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



L'allée des Fleurs constitue une rue piétonne intérieure, bordée d'immeubles (ici vue vers l'est). Passés les parkings elle devient circulante et débouche sur la place Flamande.

IVR32_20185901247NUCA

Auteur de l'illustration : Pierre Thibaut

Date de prise de vue : 2018

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



La place Flamande débouche sur le Chemin des Flamands, à droite. À gauche un passage permet de gagner le cœur de l'îlot sud-est, regroupant une partie des immeubles et les maisons.

IVR32_20185901274NUCA

Auteur de l'illustration : Pierre Thibaut

Date de prise de vue : 2018

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



À l'intérieur de l'îlot sud-est, certains garages sont accolés aux immeubles dont ils contribuent, avec les balcons, à animer la façade.

IVR32_20185901237NUCA

Auteur de l'illustration : Pierre Thibaut

Date de prise de vue : 2018

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Les maisons de l'îlot sud-est sont alignées de façon traditionnelle sur la rue de Florence.

IVR32_20185901250NUCA

Auteur de l'illustration : Pierre Thibaut

Date de prise de vue : 2018

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation